

Ténacité, économie et partenariat

Les travaux de la rue St Martin permettent de voir les réseaux enfouis et d'en améliorer le fonctionnement. Ils sont aussi l'occasion de mettre au jour notre méthode de travail pour faire avancer la collectivité.

En tout premier lieu, il faut faire preuve d'une certaine ténacité. C'est ce qui nous guide pour des travaux qui peuvent paraître ingrats et peu valorisants. Ainsi, la rue St Martin en travaux perturbe la circulation, mais nous y gagnerons parce que les réseaux humides seront remis en état, les réseaux téléphoniques et électriques seront enfouis pour alléger le paysage. A cette occasion, les pages centrales de ce bulletin font le point sur ce qui se voit et ce qui ne se voit pas dans les enjeux autour de l'eau.

Les finances restent un point focal de notre action. Nous ne ménageons pas nos efforts pour rechercher toutes les subventions possibles. Une collectivité a pour rôle d'offrir le service maximum. Parfois, faire plusieurs projets en même temps permet une économie d'échelle. Nous prévoyons donc la réfection de la place St Martin dans la foulée des travaux de la rue, dans une conception d'ensemble avec le parcours-découverte. Tous ces aménagements à la fois ambitieux et maîtrisés bénéficieront aux habitants, aux commerçants et aux visiteurs. Rappelons que, grâce aux études d'ensemble, nous pouvons prétendre à des subventions européennes et nationales en plus des financements locaux.

Les partenariats nous permettent de faire des actions que nous ne pourrions lancer seuls. Les réseaux et la voirie relèvent de compétences diverses : la ville, la CDC, le syndicat d'eau, le Conseil Général, les entreprises d'Etat... Il faut une grande clarté dans ces partenariats, avec le respect des engagements de chacun, car tous les travaux apportent des imprévus, des surcoûts, et il serait facile de ne pas s'entendre sur les ajustements. Jusqu'à maintenant, nous avons toujours trouvé des solutions. Nous avons la chance d'avoir des partenaires qui partagent nos valeurs.

Notre énergie est entièrement consacrée au travail pour lequel nous avons été élus, nous n'avons pas de temps à passer aux polémiques stériles. Mais nous restons bien entendu disponibles pour toutes les remarques constructives et les suggestions et questions de tous ceux qui se situent dans la perspective de l'intérêt général.

Francis BOUQUEREL,
Maire de Sées



Le printemps de la Chanson à Sées

**SAULE en concert
au Gymnase**

Le samedi 27 mars à 20h30

Un jeune chanteur qui ne manque ni d'humour, ni de poésie ni d'autodérision vient nous proposer un moment magique dans une véritable salle de concert montée par l'Office Départemental de la Culture et la ville de Sées. Réservations Office de tourisme
Détails page 6.



MAIRIE DE SÉES
Place du Général de
Gaulle
61500 - SÉES
Tél. : 02 33 81 79 70
Fax : 02 33 28 18 13
mairie@sees.fr



Vie Sagiennaise

Réunion des aînés ruraux du canton



Mardi 2 février à la salle polyvalente, 230 personnes se sont retrouvées afin de fêter les rois et reines....c'est un goûter entrecoupé de jeux de sociétés qui a fait le bonheur de tous.

Concert de l'ensemble «Chorus»



A l'église Saint Martin, le dimanche 24 janvier, l'ensemble Chorus, avec choristes et instrumentistes, a présenté une série de chants sacrés ou folkloriques pour prolonger la magie de Noël.

Concert de l'Alliance Musicale



Dimanche 7 février, au Centre polyvalent, l'alliance musicale, l'orchestre des benjamins et les chorales de Sées et Mamers ont ouvert la saison 2010 avec un programme tonique et enjoué.

M. Maachi chevalier de l'Ordre National du Mérite



M. Maachi, directeur de l'hôpital de Sées, est nommé chevalier de l'Ordre National du Mérite, le 13 février 2010 des mains de Maurice Leroy, vice-président de l'Assemblée Nationale. M. Maachi a souhaité associer à cet hommage la mémoire de son père, avec lequel il a partagé les trois valeurs fondamentales de sa vie : le travail, l'honnêteté et la loyauté.

La neige, l'entraide et la solidarité



Les épisodes neigeux ont été l'occasion de solidarités actives entre la CDC et la ville, aidés parfois par des bénévoles comme les stagiaires du chantier de restauration. Des agriculteurs et des particuliers n'ont pas hésité à participer au déneigement spontané pour améliorer la circulation de tous. Merci à tous ceux qui ont adopté un esprit d'entraide à cette occasion.

Fête du parvis de la cathédrale

Dimanche 4 juillet 2010

Participation des bénévoles et figurants

La fête du 4 juillet comporte trois moments forts :

- les ateliers de découverte des métiers de la cathédrale le matin
- le repas médiéval le midi
- le spectacle et le carnaval l'après-midi

Une participation de tous (particuliers, classes, associations...) est bienvenue sous forme d'ateliers qui commenceront après les vacances d'avril, semaine 17, pour la plupart dans l'ancien collège. L'organisation concrète dépendra du nombre d'inscrits.

- Costumes et couture : créer des costumes de toutes les époques, à partir de modèles
- Menuiserie : fabriquer les décors en bois, les chandeliers pour le concert aux chandelles, coordonner les besoins en matériaux
- Masques : fabriquer et personnaliser des masques pour le carnaval.
- Décors peints : fabriquer et peindre le décor du mystère qui sera joué sur la place de la cathédrale
- Pavois et rubans : concevoir et réaliser le décor de la place
- Théâtre : participer au spectacle du 4 juillet et aux visites théâtralisées de l'été «Les promenades de maître Garguille»

*Inscriptions à l'office de tourisme jusqu'au 30 mars mairie@sees.fr
Ouvert du lundi 14h au samedi 12h30, téléphone : 02 33 28 74 79*



Recherchons pour COSTUMES et DECOR pour le spectacle du 4 juillet et les visites théâtralisées

Tissus d'ameublement, draps de lin ou de coton, tentures, laine, velours, dentelles, passementerie, ornements, cuir, rubans, chaussures, ceintures... (pas de matière synthétique) ainsi que 2 ou 3 machines à coudre

S'adresser à l'Office de tourisme

Le bilan de la première phase du chantier de restauration



Les ateliers d'hiver de la première phase du chantier de restauration se sont terminés le 17 février. En quatre mois, les stagiaires ont pu découvrir la taille de pierre (réfection des surmonts du logis d'Argentré, socle et encadrement des portes de la tour d'Argentan), la sculpture (voir l'exposition dans le hall de la mairie), la menuiserie (réalisation des fenêtres à meneaux du logis, portes de la tour), la réalisation de vitraux, la fabrication de cordes, l'élaboration de croquis, la découverte des charpentes de la cathédrale... le tout dans une démarche de suivi personnalisé encadrée par la méthodologie des ELAN (Espaces locaux d'activités novatrices) financés par la Région Basse-Normandie, et assurée par le GRETA avec son équipe de formateurs et artisans. Plusieurs classes sont venues découvrir les métiers des bâtisseurs à cette occasion et les stagiaires ont pu à leur tour transmettre le savoir-faire acquis. Une action exceptionnelle saluée par tous les partenaires et les stagiaires, qui va se poursuivre au cours de l'été

Si la taille de pierre, la sculpture, l'art du vitrail ou la menuiserie vous intéressent, vous pourrez participer, sous certaines conditions, à des ateliers qui seront mis en place dans le cadre des 700 ans de la cathédrale.

*Inscriptions à l'office de tourisme jusqu'au 30 avril mairie@sees.fr
Ouvert du lundi 14h au samedi 12h30, téléphone : 02 33 28 74 79*



Les enjeux de l'eau

Derrière l'eau qui coule simplement et abondamment du robinet, de lourds systèmes techniques et institutionnels sont en œuvre. La maîtrise de l'eau reste aujourd'hui l'enjeu majeur d'une collectivité. Les réseaux enfouis dans le sol, et donc facilement ignorés, constituent le patrimoine le plus difficile à entretenir et le plus exigeant en finances publiques. Les trois réseaux dits «humides» dont il est question dans ce dossier cohabitent de plus avec les réseaux «secs» (électricité, téléphone...)

L'approvisionnement en eau potable

La collectivité qui gère le service d'eau potable pour Sées est le Syndicat Intercommunal d'Approvisionnement en Eau Potable (SIAEP) avec le Bouillon, Neauphe-sous-Essai, la Chapelle-près-Sées et Belfonds. La SAUR a une délégation de service publique pour gérer ce service avec un contrat qui se termine fin 2010. Une procédure est en cours pour un nouvel appel d'offres.

Le syndicat pompe l'eau à partir de trois forages et le réseau de distribution totalise 124 km. La station de pompage rend l'eau potable, le stockage (pour une journée) est assuré par six réservoirs, avec 4 stations de surpression pour approvisionner 2650 branchements. Les trois captages de Sées sont classés en zone de captages prioritaires, comme 500 autres en France, c'est-à-dire qu'ils font l'objet de mesures de lutte contre la pollution (nitrates et pesticides). Les polluants ont augmenté progressivement dans l'eau au cours des trois dernières décennies, sans que personne ne se mobilise pour prévenir cette accumulation. Quand, en mai 2000, les services de l'Etat ont menacé de ne plus donner l'autorisation de distribuer l'eau (qui dépassait parfois les 50 mg/l de nitrates), une alternative s'est posée :

- mettre en place les mesures de prévention qui permettent de diminuer la pollution de l'eau (couverture végétale en hiver de façon à capter les nitrates, fossés aériens d'écoulement des eaux et non busage pour permettre à la terre de filtrer les eaux avant son retour à la rivière, ...).

- Investir dans une usine de traitement de l'eau (résine et charbon actif qui retiennent les nitrates et les pesticides)

Le choix des élus d'alors s'est porté sur la construction de l'usine, assurée par la STEREAU, filiale de la SAUR. Mais le Conseil Général et l'Agence de l'Eau n'ont accepté de participer au financement qu'à la condition de lancer parallèlement les mesures de prévention.

En 2006, quand l'usine a été inaugurée, les teneurs en nitrates et pesticides étaient retombées sous les seuils critiques, l'usine n'était plus indispensable, grâce aux mesures agronomiques imposées par les partenaires financiers.

Dans le même temps, à Essay où le problème se posait en termes similaires, le choix s'est porté uniquement sur la prévention, avec succès. Ils ont choisi judicieusement de ne pas construire d'usine. Aujourd'hui, donc, les consommateurs de Sées paient l'addition (+44% sur la facture d'eau en 8 ans). De plus, le syndicat d'eau est endetté et ne peut assurer tous les travaux d'entretien courant du réseau, en très mauvais état.

Les difficultés financières sont encore accentuées par une irrégularité signalée par la cour Régionale des Comptes courant 2009 : une somme de 30 000 euros a été transférée intentionnellement d'un budget de la ville de Sées sur le budget du syndicat d'eau en date du 31 décembre 2004.

La Cour des comptes ayant relevé la manoeuvre, il faut bien restituer ces 30 000 euros au budget correspondant, ce qui accentue encore les difficultés financières du syndicat d'eau.



Quelques repères

La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques votée en décembre 2006 au niveau européen fixe les grands objectifs que le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux décline pour chaque bassin hydrographique. A l'échelle de notre territoire, nous travaillons dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'Orne-Amont.

La lutte contre les inondations dispose de deux outils :

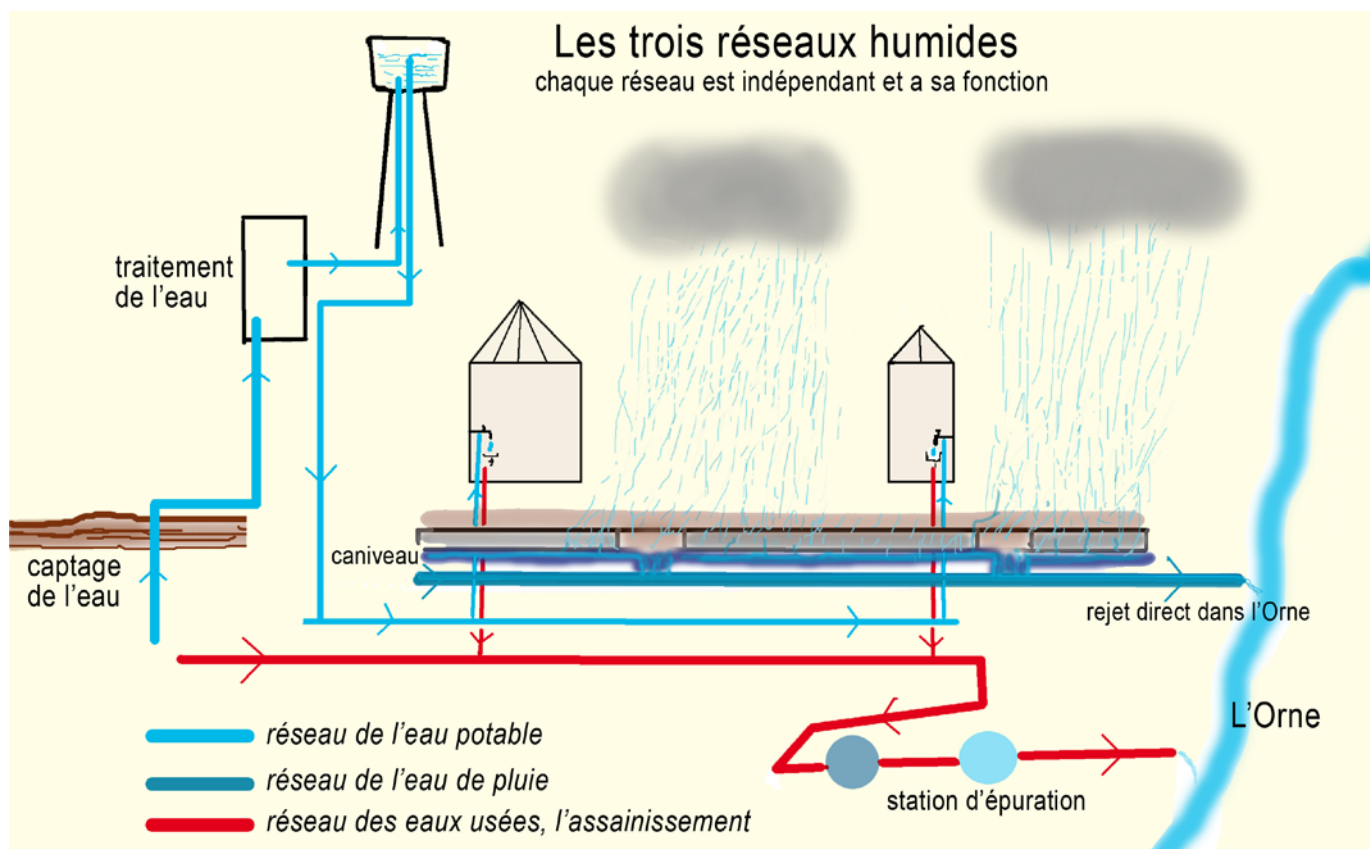
. Le **PPRI**, *Plan de Prévention des Risques d'Inondation* est prescrit et élaboré par l'Etat, c'est une servitude qui s'impose aux communes après enquête publique. Celui de l'Orne-Amont est en préparation.

. Le **PAPI**, *Plan d'Action et de Prévention des Inondations*, élaboré par les collectivités locales, a pour objectif la réalisation d'aménagements permettant de réduire les risques d'inondations.

Un exutoire de pluviates au premier plan, sur le Vivier.

Photo de droite :

l'eau potable en bleu et les eaux usées en rouge.



L'assainissement des eaux usées

Les eaux usées ont deux traitements possibles :

- **L'assainissement individuel** concerne les Sagiens qui habitent hors du réseau du tout-à-l'égout et qui doivent aménager eux-mêmes un système de filtration des eaux usées. Les installations, soumises à des normes strictes pour éviter la pollution des eaux, sont vérifiées par un service géré par la Communauté de Communes du Pays de Sées, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

- **L'assainissement collectif** assure une collecte des eaux usées traitées dans la station d'épuration. Ce service est géré par la ville. Le réseau de collecte fait 20 km, 1550 foyers sont connectés, soit environ 3000 habitants, alors que la station d'épuration est calibrée pour 8500 habitants.

Pourtant, la station arrive parfois à saturation. Au point qu'on se demande comment connecter les futures entreprises de la zone d'activités sur ce service. Certains tronçons du réseau sont en effet dans un tel état qu'ils captent toutes sortes d'eaux parasites, notamment – mais pas seulement – en cas de pluie. On en est arrivé là par une absence d'entretien suffisant. La première station d'épuration, au bout du chemin des Marais, a été réhabilitée en 1975, mais n'a pas subi toutes les évolutions réglementaires, et en 2001, la station débordait, avec les boues qui se déversaient directement dans l'Orne, une véritable catastrophe.

En temps ordinaire, une collectivité n'est autorisée à construire une nouvelle station d'épuration qu'après la remise en état de son réseau, pour que l'ouvrage ait un bon rendement. A Sées, une dérogation exceptionnelle a été accordée au vu de l'urgence de la situation : la station neuve est branchée sur des réseaux defectueux qu'il faut désormais refaire au cours de programmes pluri-annuels coûteux et toujours difficiles à supporter pour les riverains (Rue St Martin aujourd'hui par exemple).

Les eaux pluviales

Les eaux de pluie sont collectées elles aussi par des réseaux enterrés qui rejoignent directement les cours d'eau, sans filtration. Il est important qu'aucune canalisation de collecte d'eaux usées ne soit branchée sur le réseau des pluviales puisque celles-ci ne subissent aucun traitement. Les eaux de pluie ne sont polluées que par les surfaces qu'elles traversent (voiries). Ce service est sous la compétence de la CDC du Pays de Sées.

La multiplication des surfaces imperméabilisées pose de plus en plus de problèmes puisque les eaux de ruissellement peuvent atteindre des volumes considérables en cas de pluies violentes, et avoir pour conséquence la destruction des sols ou la déstabilisation des ouvrages. Et elles emportent avec elles de nombreux composants polluants, toxiques ou gênants qui compromettent la bonne santé des cours d'eau. De plus en plus, on voit donc se multiplier les bassins de rétention, peu esthétiques, qui permettent des stockages à ciel ouvert notamment lors de la construction de routes ou de parkings. Ces eaux s'évaporent ou sont évacuées par le trop-plein dans le réseau des pluviales.

La municipalité de Sées a donc décidé de concevoir les futurs aménagements (stationnement dans les lotissements, parcours piétons...) en privilégiant les surfaces poreuses, par exemple partiellement végétalisées ou recouvertes de sable stabilisé, lorsque le bitume n'est pas nécessaire.

La séparation des eaux de pluie et des eaux usées est donc primordiale pour la qualité de la ressource en eau et du fonctionnement de la station d'épuration. Les travaux rue St Martin sont actuellement l'occasion de remettre de l'ordre dans les branchements. On a vu des eaux usées se déverser directement dans la Lavanderie ou des pluviales raccordées à l'assainissement. Ces travaux sont gênants, certes, ils concernent des choses qui ne se voient pas, mais ils garantissent la bonne marche des équipements collectifs.



Sortir à Sées en mars 2010

Printemps de la chanson : SAULE ET SES MUSICIENS

en concert au Gymnase de Sées Samedi 27 mars à 20h30

Il nous vient de Bruxelles, comme une étoile montante qui séduit tout à tour tous les publics qui le côtoient. Sa voix et ses talents de conteur font mouche. Tour à tour drôle, sombre, entraînant ou poétique, accompagné par des musiciens qui partagent sa sensibilité en acoustique comme en électronique, Saul joue aussi sur sa présence sur scène, lui qui alongtemps hésité entre le théâtre et la chanson.

Un jeune talent à découvrir, pour tous les âges.

En partenariat avec l'Office départemental de la Culture.

8 € l'entrée, gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements et réservations : Office de tourisme 02 33 28 74 79



Printemps des poètes à la Médiathèque

Samedi 20 mars à 15h30 : poésies du monde en musique

Des poèmes de Jacques Prévert, Jean Cocteau, Robert Desnos, René Philombé, Richard Moore Rive, Apelis Maniot..., un conte d'Amérique du Nord et une fable du Népal seront mis en musique (accordéon, percussion, flûte...) et vous seront proposés par les élèves de l'école de musique de Sées et par les lecteurs de la Médiathèque. Tout public, entrée gratuite. Séance suivie d'un goûter.

Exposition de dessins japonais à la Médiathèque

Des élèves du BTSA «Gestion et Protection de la Nature» organisent une exposition à la médiathèque de Sées.

Mardi 2 mars de 16h à 18h et le mercredi 3 mars de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

Titre de l'Exposition : Manga Astéria

Exposition de planches à dessins en présence des dessinatrices.

Expositions dans le hall de la Mairie

Outils et techniques des bâtisseurs

Jusqu'au 15 mars, exposition du travail des stagiaires du chantier de formation autour des métiers des bâtisseurs : dessin, croquis, cordes, sculptures sur pierre, vitraux. Panneaux explicatifs sur les outils, les techniques, les matériaux, les savoir-faire.

Les haies et le bocage

Du 17 au 24 mars, exposition organisée par des étudiants du BTS Gestion du patrimoine Naturel au lycée agricole de Sées pour mieux connaître les essences des haies, leur valeur économique et écologique, l'histoire du bocage et son avenir. En présence des auteurs le mercredi 17 mars.

Portes ouvertes de l'atelier broderie aux Halles

Le cours de madame Allain «Perles, paillettes et broderies créatives» vous propose des après-midis Portes ouvertes tous les jeudis du mois de mars de 14h30 à 17h dans les locaux de Sées-Animation-Services place des Halles à Sées.

Renseignements :

Rendez-vous au Jardin

Marcel Loison vous attend dans son jardin 18 rue Aristide Briant à Sées

Samedi 6 mars à 14h pour un atelier de jardinage sur Les travaux aux chassiss

Samedi 20 mars à 14h sur les travaux manuels du sol.

Contact : 02 33 28 71 89 mar.loison@hotmail.fr

Salon de la carte postale

Le dimanche 7 mars 2010 à partir de 9h au Foyer Municipal de Sées.

Inscriptions à la lecture de paysages

Inédit et exceptionnel

Samedi 3 avril à 14h30 rendez-vous à la Médiathèque pour un circuit de trois kilomètres autour de la ville afin d'en découvrir les diverses facettes paysagères. Au fil des stations, vous serez accueillis par un peintre, un jardinier, un historien, une comédienne, un animateur nature, un agriculteur,... qui donneront leur point de vue sur l'évolution des paysages. Découvertes insolites et espaces habituellement non ouverts au public vous seront proposés.

Groupe limité à 60 personnes, sur réservation, enfants bienvenus. Gratuit

Inscriptions à la Médiathèque, 02 33 27 01 44



Tribune des conseillers de l'opposition

Qui a caché le bouton de l'éclairage de la Mairie ?

Vous avez tous remarqué que la mairie n'est plus éclairée depuis un temps certain. Après une reprise suite à notre intervention en conseil municipal il y a 6 mois, nouvelle extinction des feux.

Si la municipalité n'est même plus capable de s'occuper de la mairie, qui le fera ?

Il est vrai que Sées est la seule ville qui profite de la fête « Pierres et Lumières » pour éteindre ses monuments.

Est-ce la fête tous les jours ?

Les mêmes, qui ont chargé un cabinet de la mise en valeurs des monuments par la mise en place d'un parcours historique, ont-ils déjà oublié ? Les préoccupations sont-elles ailleurs ?

Les Conseillers municipaux « Sées Ensemble Maintenant »

Dernière minute : la lumière est revenue. Pour combien de temps ?

Que la lumière soit ; la lumière fut.



Tarot Club

Samedi 20 Mars à 20h30, salle du club de l'amitié, Cours Mazeline, tournoi en donne libre.

Contact : Raymond Huet Tel. 02 33 28 46 24

Ainés Ruraux

Mardi 9 mars, Thé dansant avec l'Orchestre EVIDANSE

Vendredi 12 Mars, marche cantonale à St Gervais Du Perron

Vendredi 19 Mars, salle de réunion de la Mairie à 14h préparation à la dictée,

Mardi 30 Mars, Assemblée générale cantonale, salle polyvalente à 10h

Lucienne HUBERT, Présidente des aînés ruraux du canton

tél. 02 33 28 84 95

Ensemble Scolaire Marie-Immaculée

«Portes-Ouvertes» le **vendredi 12 mars**, de 17h à 20h et le **samedi 13 mars**, de 10h à 13h pour le **collège** et le **lycée**.

Samedi 13 mars, de 10h à 13h, pour la **maternelle Saint- Pierre** et l'**école primaire**.

Visites, guidées ou libres, pour découvrir l'établissement.

- les spécificités pédagogiques,

- l'enseignement,

- les filières proposées par l'établissement.

Accueil assuré par les élèves, les enseignants, les membres du personnel.

Contact : Primaire et Maternelle : 02 33 27 79 49

Contact : Collège et lycée : 02 33 27 81 41

Jumelage SEES - SOUTHWELL

Merci à Nadège Gallienne pour son dynamisme à la tête du jumelage Sees -Southwell pendant 10 ans. Carine Guitton prend le relais et souhaite vivement prolonger et renforcer l'action menée par Nadège. L'ensemble des membres du jumelage souhaite la bienvenue à tous ceux qui désirent donner du sens à cette action.

Rappel: nos amis anglais viennent nous rendre visite du 3 au 6 juin.

Renseignements : Carine Guitton guittoncarine@yahoo.fr

Tel : 02.33.81.98.23

40 ans du Lycée Agricole

Le Lycée Agricole de Sées fêtera, le 29 mai prochain ses 40 ans, occasion propice aux retrouvailles.

Vous êtes anciens apprentis, étudiants, élèves ou membres du personnel et vous souhaitez nous rejoindre pour partager ces moments privilégiés

Contactez : Marie-Christine Caltanella au 02 33 81 74 00

email : marie-christine.caltanella@educagri.fr

L'association familiale

(vente de vêtements) vous attend tous les samedis de mars de 9h30 à 12h30 place Mazeline

Loto

Organisé par l'APEL du Groupe Scolaire Saint-Pierre / Marie-Immaculée

Samedi 13 mars à 20h00 (ouverture des portes dès 19h00) à la salle polyvalente

Nombreux lots pour tous les goûts et tous les âges :

5 euros le carton, 20 euros les 6

Sur place Buvette et gâteaux.

Association pour l'éducation et la formation à la sécurité routière

Vendredi 12 et samedi 13 mars

Jeudi 29 et vendredi 30 avril

Stage pour la récupération de points.

Inscription du lundi au samedi de 8h à 19h **A.E.F.S.R.**

5 rue du Vivier 61500 sées Tel. 02 33 35 30 67 - 06 21 25 13 24

Etat civil

DECES

Roger Garreau, 68 ans, retraité,

3 Rue Louis Forton

Antoinette Forget, 88 ans, retraitée,

17 Rue Montjaloux

Gaston Gouard, 98 ans, retraité,

79 Rue de la République

Joseph Chotard, 83 ans, retraité,

Route de Rouen

MARIAGE

Rodrigue Barbaut, Agent du Ministère de la

Justice et Cathy Save, Agent du Ministère de

la Justice, domiciliés à SEES – 7 Rue des

Fruitiers



Concours d'illustration

La librairie L'Oiseau-Lyre annonce l'ouverture d'un concours d'illustration, sur le thème de la cathédrale, dans le but de faire éditer un marque-page qui sera distribué en accompagnement des manifestations de l'année 2010.

Les participants peuvent concourir dans quatre catégories:

Moins de 8 ans, 8 à 14 ans, 14 à 18 ans et plus de 18 ans.

Le concours sera ouvert du 30 mars au 30 juin; règlement complet disponible à partir du 26 mars à la librairie L'Oiseau-Lyre (24, rue Billy), à la Médiathèque et à l'Office du Tourisme de Sées.

Le jury sera composé de libraires et de professionnels dans le domaine artistique.

Le lauréat de chaque catégorie verra son illustration éditée en 2000 exemplaires au recto d'un marque-page. A vos crayons, à vos pinceaux, à vos pastels...

Pharmacies de garde

Week-end du samedi 19h au lundi 9h

Mars

06 - 07 : Morruzzi (St Gauburge) 02 33 34 04 18

13 - 14 : Gloria (Moulin la Marche) 02 33 34 54 11

20 - 21 : Hamel (Gacé) 02 33 35 52 16

27 - 28 : Khin (courtomer) 02 33 28 40 55

Date du prochain dépôt des articles :

15 Mars

mairie@sees.fr



Mars

Du 03 au 09



YONA LA LÉGENDE DE L'OISEAU SANS AILE
 Mercredi : 14h30
 Samedi : 14h30
 Dimanche : 14h30

Réalisé par Rintaro - 1h20
 Film d'animation pour les enfants à partir de 5 ans
 Chaque nuit, Coco, une fillette, quitte la maison, enfille le costume de pingouin que lui avait offert son père. Elle est convaincue qu'un jour, elle pourra voler...



Réalisé par Tony Gatlif - 1h50
 Avec Marc Lavoine, Marie-Josée Croze, Théodore, vétérinaire et maire d'un village situé en zone occupée pendant la Seconde Guerre mondiale, a

LIBERTÉ
 Mercredi 17h00
 Jeudi : 20h30
 Vendredi : 20h30
 Samedi : 17h00
 Dimanche : 20h30
 Lundi : 20h30
 Mardi : 20h30



Réalisé par Frederic Mermoud- 1h30
 Avec Gilbert Melki, Emmanuelle Devos
Interdit aux moins de 12 ans
 Dès leur premier regard échangé dans un cybercafé, Vincent et Rebecca se sont aimés. Ils sont jeunes, à peine...

COMPLICES
 Mercredi : 20h30
 Samedi : 20h30
 Dimanche : 17h00

Du 10 au 16

SEMAINE SPÉCIALE COUPS DE CŒUR 2009

tarif coup de cœur : 3.40€

Les 2 moustiques
 Mercredi : 14h30
 Dimanche : 14h30



Welcome
 Mercredi : 17h00
 Samedi : 17h00



Le bal des actrices
 Mercredi : 20h30
 Dimanche : 17h00



Le concert
 Samedi : 14h30
 Mardi : 20h30



La Flèche Brisée
 Jeudi : 20h30
 Dimanche : 20h30



Avatar
 Vendredi : 20h30
 Samedi : 20h30



Un prophète
 Lundi : 20h30



Du 17 au 23

LABAN ET LABOLINA



Mercredi : 14h30
 Samedi : 14h30
 Dimanche : 14h30

Réalisé par Lasse Persson - 1h00
 Film d'animation pour les enfants à partir de 3 ans.
 Laban vit au château Froussard avec ses parents et sa petite soeur Labolina. Il s'estime ...

SHUTTER ISLAND



Jeudi : 20h30
 Samedi : 17h00
 Dimanche : 20h30
 Lundi : 20h30

Réalisé par Martin Scorsese - 2h15
 Avec Leonardo DiCaprio, Mark Ruffalo, Ben Kingsley
 1954. Teddy Daniels et Chuck Aule enquêtent sur ...

LA RAFLE



Mercredi : 20h30
 Vendredi : 14h00 - 20h30
 Samedi : 20h30
 Dimanche : 17h00
 Mardi : 20h30

Réalisé par Roselyne Bosch- 1h55
 Avec Mélanie Laurent, Jean Reno,
 1942- Joseph a 11 ans. Et ce matin de Juin il doit aller à l'école, une étoile Jaune cousue ...

Du 24 au 30

DRÔLE DE GRENIER



Ciné Filou - goûter
 Mercredi : 14h30
 Samedi : 14h30
 Dimanche : 14h30

Réalisé par Jiri Barta - 1h15
 Film d'animation à partir de 5 ans
 De courageux jouets, tout droit sortis d'une valise oubliée dans ...

GHOST WRITER



Mercredi : 20h30
 Vendredi : 20h30
 Samedi : 20h30
 Dimanche : 20h30
 Lundi : 20h30

Réalisé par Roman Polanski - 2h05
 Avec Ewan McGregor, Pierce Brosnan, Kim Cattrall,
 The Ghost, un « écrivain - nègre ...

LE BONHEUR DE PIERRE



Ciné des aînés
 Vendredi : 14h00
 Samedi : 17h00
 Dimanche : 17h00

Réalisé par Robert Ménard
 Avec Pierre Richard, Sylvie Testud,
 Pierre, professeur de physique
 quantique, hérite d'une auberge au ...

IN AMERICA

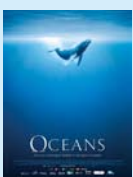


Soirée Débat
 Jeudi : 20h30

Theme : vivre ...
 après la perte d'un être cher.

Réalisé par Jim Sheridan- 1h45
 Avec Paddy Considine, Samantha Morton,
 Après la perte tragique de leur fils...

Du 31 au 06



OCÉANS
 Samedi : 20h30
 Dimanche : 17h00
 Mardi : 20h30

Réalisé par Jacques Perrin, Jacques Cluzaud - 1h40
 Filer à 10 noeuds au coeur d'un banc de thons en chasse, accompagner les dauphins ...



Réalisé par Marc Dugain - 1h45
 Avec André Dussollier, Marina Hands, Edouard Baer
 L'automne 1952. Une jeune médecin urologue et magnétiseur qui pratique dans un hôpital de la banlieue...

UNE EXÉCUTION ORDINAIRE

Samedi : 17h00
 Dimanche : 20h30
 Lundi : 20h30



Ciné Environnement

Du 30 Mars au 02 Avril
 « Les étudiants en BTS Animation Nature du Lycée Agricole Auguste Loutreuil de Sées présentent La 16ème Édition du Festival Ciné Environnement »